

ETAT DE VAUD

Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
Service des eaux et de la protection de l'environnement

COMMUNES DE VALLORBE ET DU LIEU

REGLEMENT SUR LES ZONES DE PROTECTION SI - SII - SIII DES SOURCES PROPRIETE DE LA COMMUNE DE VALLORBE

Règlement d'application

SOURCE DE LA DERNIER

J.-J. BOURGEOIS
Ing.- géom. officiel
1337 Vallorbe

Février 1997

ABA-GEOL SA
Géologues
1530 Payerne

Le Chef du service des eaux et
de la protection de l'environnement:

Mise à l'enquête au greffe municipal de Vallorbe du 25 nov. au 24 décembre 1997
L'attestent au nom de la municipalité:

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Mise à l'enquête au greffe municipal du Lieu du 25 novembre au 24 décembre 1997
L'attestent au nom de la municipalité:

Le Syndic :

Le Secrétaire :



Approuvé par le Département des travaux publics
de l'aménagement et des transports, le - 4 MARS 1998

Le Chef du Département :

ETAT DE VAUD

Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
Service des eaux et de la protection de l'environnement

COMMUNES DE VALLORBE ET DU LIEU

PLAN DE DELIMITATION DES ZONES DE PROTECTION S I - S II - S III DES SOURCES PROPRIETE DE LA COMMUNE DE VALLORBE

PLAN DE SITUATION 1 : 5000

SOURCE DE LA DERNIER

J.-J. BOURGEOIS
Ing.- géom. officiel
1337 Vallorbe

Février 1997

ABA-GEOL SA
Géologues
1530 Payerne

Le Chef du Service des eaux et
de la protection de l'environnement :

Mise à l'enquête au greffe municipal de Vallorbe du 25 nov. au 24 décembre 1997

L'attestent au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Mise à l'enquête au greffe municipal du Lieu du 25 nov. au 24 décembre 1997

L'attestent au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Approuvé par le Département des travaux publics
de l'aménagement et des transports, le 4 mars 1998

Le Chef du Département :